



Comité interministériel pour la coopération au développement

Compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2018

Base légale:

- Loi du 9 mai 2012 modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire.
- Règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixant la composition et le fonctionnement du Comité interministériel pour la coopération au développement.

Listes de présence:

Délégués

Manuel TONNAR	Président, Direction de la Coopération, MAEE	<input checked="" type="checkbox"/>
Alain BECKER	Intérieur	
Alain BLISS	Ministère de l'Immigration	<input checked="" type="checkbox"/>
Daniel DA CRUZ	Ministère de l'Economie	Excusé
Cherryl DENTZER	Développement durable et Infrastructures (suppl.)	
Valérie DEBOUCHE	Egalité des Chances	
Claude FABER	Direction de la Coopération, MAEE	<input checked="" type="checkbox"/>
Dominique FABER	Famille	Excusée
Georges GEHL	Développement durable et Infrastructures	
Tom HANSEN	Justice	
Georges HEINEN	Finances	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrick HEMMER	Etat	<input checked="" type="checkbox"/>
Christine HERZEELE	Agriculture	<input checked="" type="checkbox"/>
Marguy KOHNEN	Développement durable et Infrastructures	<input checked="" type="checkbox"/>
Eva MARKUSDOTTIR	Égalité des Chances (suppl.)	
Noémie MAROCHI FEYDER	Santé	<input checked="" type="checkbox"/>
Miguel MARQUES	Ministère des Finances (suppl.)	Excusé
Karin MODERT	Éducation Nationale	
Pierre MOUSSET	Ministère des Affaires étrangères et européennes	Excusée

Jean OLINGER	Inspection générale des Finances	<input checked="" type="checkbox"/>
Georges PAULUS	Éducation nationale (suppl.)	
Sylvie PROMMENSCHENKEL	Direction de l'Immigration (suppl.)	
Dina RAMCILOVIC	Justice	
Isabelle SCHROEDER	Égalité des Chances	
Pascale SPELTZ	Inspection générale de la Sécurité sociale	Excusée
Pierre TREINEN	Agriculture	
Manon UNSEN	Direction de l'Immigration	
Patricia VILAR	Intérieur (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Nathalie WEBER	Sécurité sociale	Excusée
Nadine WELTER	Travail	
Marc WEYRICH	Logement	Excusé
Barbara ZECHES	Culture	<input checked="" type="checkbox"/>

Autres participants

Gerjan AGTERHOF	Conseiller politique, Fondation Woord en Daad – Pays-Bas
Véronique FABER	Cercle de Coopération des ONG de développement
Marine LEFEBVRE	SOS-Faim - Luxembourg
Erna KORNELIS	Responsable « ONG / Accords-cadres », MAEE/D5
Thomas LAMMAR	Responsable « Cohérence des politiques », MAEE/D5
Nicolas PIERRE	Responsable « Efficacité du développement », MAEE/D5

Contenu

1) Approbation de l'ordre du jour.....	3
2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2018.....	3
3) Divers	3
4) La cohérence des politiques pour le développement : Perspectives de son opérationnalisation aux Pays-Bas et présentation des outils d'analyse d'impact dans le contexte des Objectifs de développement durable	4

En ouverture de réunion, le président informe que les deux membres-délégués suivants feront valoir leur droit de départ à la retraite d'ici la fin 2018 :

- *M.Jean Olinger, premier inspecteur des finances auprès du ministère des Finances, Inspection Générale des Finances (IGF) ;*
- *M.Marc Weyrich, inspecteur principal, chef de bureau auprès du ministère du Logement.*

Le président remercie les deux membres-délégués de leur participation et contributions actives aux travaux et délibérations du CID et leur souhaite une excellente retraite.

1) Approbation de l'ordre du jour

Les délégués présents approuvent l'agenda après acceptation que les deux points suivants, prévus sous « Divers », soient traités avant le point d'agenda dédié à la cohérence des politiques pour le développement: a) Proposition de calendrier des réunions du CID au titre de l'année 2019 ; b) Composition et fonctionnement du CID.

2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2018

Le compte-rendu de la réunion du CID du 5 octobre 2018 est approuvé.

3) Divers

a) Proposition de calendrier des réunions du CID au titre de l'année 2019

Le président propose aux délégués d'arrêter les dates suivantes pour la tenue des réunions du CID en 2019 :

- vendredi, 1 ^{er} février	- lundi, 1 ^{er} juillet
- vendredi, 29 mars	- vendredi, 4 octobre
- vendredi, 31 mai	- vendredi, 6 décembre

La proposition de calendrier annuel des réunions du CID sera repartagée par courriel avec les délégués du CID pour validation.

Une proposition de programme de travail annuel du CID pour l'année 2019 sera présentée lors de la première réunion du comité en 2019. Le président invite les délégués à partager d'ores et déjà, par courriel, leurs éventuelles propositions de thèmes et autres sujets qu'ils souhaiteraient voir figurer au programme de travail 2019 du CID.

b) Composition et fonctionnement du CID

Le président indique que la composition du CID sera actualisée dans le cadre de la prise de fonction du nouveau gouvernement. Un courrier sera adressé à chaque membre du gouvernement pour confirmer ou désigner le/la délégué(e) et son/sa suppléant(e) qui siègera au CID, conformément au règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixant la composition et le fonctionnement du CID.

4) La cohérence des politiques pour le développement : Perspectives de son opérationnalisation aux Pays-Bas et présentation des outils d'analyse d'impact dans le contexte des Objectifs de développement durable

Sur invitation du Cercle de coopération des ONG de développement, M.Gerjan Agterhof, conseiller politique auprès de la fondation néerlandaise « Woord en Daad », présente la situation et les activités actuellement en cours aux Pays-Bas en matière de cohérence des politiques pour le développement (CPD). M.Agterhof revient en particulier sur les deux points suivants : i) le contexte de la CPD aux Pays-Bas et l'articulation des processus de CPD entre les autorités gouvernementales et la société civile néerlandaises ; ii) les instruments de la CPD, existants et en cours d'élaboration aux Pays-Bas, et les défis liés à leur application (voir présentation en annexe).

Pendant et à la suite de sa présentation, M.Agterhof répond et apporte des compléments d'information aux questions qui lui sont adressées par les délégués du CID. La synthèse en est reprise ci-après.

Concernant la question de la déléguée du MDDI au sujet de la manière dont la campagne de sensibilisation « Adoptez un ODD ! » est conçue et mise en oeuvre, M.Agterhof précise qu'il s'agit de sensibiliser les parlementaires néerlandais à des sujets en lien avec la CPD en « utilisant » les Objectifs de développement durable (ODD) en tant que fil conducteur pour faire le plaidoyer en faveur de la formulation et mise en œuvre de politiques publiques plus durables et inclusives. En adhérant à l'initiative, les parlementaires s'engagent, durant leur mandat, à faire la promotion/sensibilisation en faveur de la CPD en lien avec un ODD donné. Ainsi, ils se fixent des objectifs spécifiques à atteindre dans un domaine de politique publique donné et un suivi régulier des résultats atteints est réalisé via la médiatisation/communication des actions conduites par chaque parlementaire, y compris à travers une site internet dédié, géré par la plateforme d'ONGs néerlandaises « Partos ». M.Agterhof indique que la campagne est un véritable succès et qu'il est prévu d'étendre l'initiative aux élus locaux et par la suite au niveau ministériel.

Au sujet du principal outil de mesure d'impact en matière de CPD actuellement en cours d'élaboration aux Pays-Bas, dénommé « Integral Consideration Framework » (ICF), M.Agterhof indique à la suite d'une question de la déléguée du MDDI, que cet outil sera complété par une grille d'analyse annexe établissant le lien entre CPD et ODD. Cette annexe qui est publiquement accessible et à l'élaboration de laquelle les ONGs néerlandaises ont activement contribué, servira en tant que principal outil de suivi à travers lequel le parlement pourra apprécier si et dans quelle mesure le gouvernement néerlandais met effectivement en œuvre ses engagements en matière de CPD.

Concernant la remarque que les quatre questions à considérer lors de l'application de l'outil de mesure d'impact aux pays en voie de développement (PVD) sont très génériques et sans référence directe aux ODD, M.Agterhof souligne que ceci est un choix délibéré. En effet, en lien avec le suivi assuré par le parlement (voir ci-dessus), il revient aux fonctionnaires impliqués dans l'élaboration de textes à portée juridique, d'auto-apprécier le degré de précision et de pertinence avec lequel ils souhaitent répondre aux quatre questions. Afin de les orienter, un manuel d'accompagnement ainsi qu'une plateforme internet sont d'ailleurs en cours d'élaboration – outils qui établiront également le lien entre CPD et ODD. Afin que l'ICF puisse constituer un outil efficace, une attention particulière est également accordée à la sensibilisation et au plaidoyer en faveur de la CPD envers les ministres et hauts fonctionnaires.

Le président du CID souligne dans ce contexte qu'un dispositif institutionnel efficace est essentiel pour piloter, mettre en œuvre et suivre l'application effective de la CPD, en particulier pour mobiliser et fédérer les ministres et hauts cadres de la fonction publique. La déléguée du ministère de la Culture s'enquiert à cet égard des modalités et instruments mis en œuvre au Pays-Bas pour assurer une implication réelle des différents ministères par rapport à la CPD. En réponse, M.Agterhof précise qu'au Pays-Bas, un point focal CPD logé au sein du ministère des Affaires étrangères a été mandaté par le gouvernement pour assurer la coordination et le suivi en matière de CPD avec les ministères et la société civile tandis que le ministère de la Justice est mandaté pour mener la sensibilisation envers les ministres/ministères. En termes d'instruments, le point de départ a été l'élaboration en 2016 du premier plan d'action gouvernemental pour la CPD. Ce dernier définissait huit domaines prioritaires de politiques publiques, déclinés en actions concrètes à mener et assorties d'indicateurs objectivement vérifiables ainsi que de responsabilités clairement attribuées. M.Agterhof précise qu'en 2018 ces huit priorités ont été réduites à cinq lors de l'adoption d'un nouveau plan d'action afin de mieux concentrer les efforts en matière d'objectifs et résultats à atteindre en matière de CPD.

Concernant la question soulevée par le délégué du ministère des Finances quant aux résultats atteints à ce jour en matière de CPD, M.Agterhof cite en exemple la politique fiscale et les impacts négatifs sur la CPD qui peuvent notamment découler de pratiques d'optimisation et d'évasion fiscale. A cet égard, une des retombées concrètes découlant du plan d'action a été la renégociation des traités fiscaux, entamée depuis peu par les Pays-Bas avec les PVD. La priorité portant sur la mise en œuvre d'un cadre d'investissement responsable et durable a pour sa part permis d'engager une revue des textes légaux concernant la négociation de traités en matière d'investissement qui doivent désormais intégrer des références aux ODD et être plus transparents par rapport aux mécanismes de règlement de différends. Malgré ces avancées, M.Agterhof souligne toutefois que le principal défi en matière de CPD demeure la constitution d'une véritable volonté politique face à des intérêts multiples et souvent divergents, de part et d'autre.

Concernant les résultats en faveur d'un engagement plus ferme en matière de responsabilité sociale des entreprises privées, M.Agterhof indique que la collaboration entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile reste timide à ce stade. Elle se limite à un seul domaine prioritaire du plan d'action en matière de CPD ; celui dédié au commerce et à une production durable. En réponse à une question du délégué du ministère des Finances, il est précisé que la participation des acteurs du secteur privé aux travaux sur la CPD se fait pour l'instant sur une base volontaire ; le caractère obligatoire, tant en termes de participation au groupes de travail sur la CPD qu'en matière de

pratiques et engagements plus responsables des entreprises privées étant actuellement en discussion.

En fin de réunion, la représentante du Cercle des ONGs revient sur les échanges menés en rappelant qu'il existe de nombreuses parallèles concernant les défis et perspectives en matière de mise en œuvre de la CPD au Pays-Bas et au Luxembourg. Elle souligne que le Cercle des ONGs, continuera d'affiner son rôle et ses missions en tant que partie prenante et acteur-facilitateur de la CPD au Luxembourg. Le président du CID remercie le Cercle des ONGs, le représentant de « Woord en Daad » ainsi que les membres-délégués du CID de leur participation active aux débats et souligne que les échanges avec les acteurs de la CPD aux Pays-Bas et dans d'autres pays seront maintenus et renforcés.

Document annexé au compte-rendu:

- Présentation: "*Policy Coherence for Development perspectives from the Netherlands*" (M.Gerjan Agterhof, "Woord en Daad", CID, 30 novembre 2018).

PCD perspectives from the Netherlands



**Meeting Inter-ministerial committee
for development cooperation**

Luxembourg, 30 November 2018



Gerjan Agterhof
g.agterhof@woordendaad.nl

Goal: provide CID with PCD practices and instruments from the Netherlands

1. PCD in the Netherlands

- Role of government

- Role of civil society

2. PCD instruments

- PCD Actionplan

- SDG Test

3. Case of ICSR covenants – example of cooperation government/civil society

4. Q&A

1. PCD in the Netherlands: government

Policy coherence is of importance for many years in NL

- 2002-2015: PCD unit at Dutch MoFA – focus at EU
- PCD research in Ghana and Bangladesh
 - Methodology developed by ECDPM
- Currently one focal point at MoFA
- 2016: Action plan with 8 priorities
- 2018: New action plan with 5 priorities
- Development of SDG Test
- Uptake by parliament?

1. PCD in the Netherlands: civil society

- Fair Politics - Foundation Max van der Stoel
- Coalition of Partos (national platform), FMS and Woord en Daad
 - 2014-2015: Let's walk the talk together"
 - 2015-2016: Ready for Change (SDGs)
 - 2016 – current: Building Change
- Policy influencing through reports, campaigns, events
- Network formed with 40+ organizations

1. PCD in the Netherlands: civil society

Adopt an SDG



Starting in municipalities



1. ENDE AAN ARMOEDE	2. ENDE AAN HONGER	3. GEZONDHEID EN WELZIJN	4. GOED ONDERWIJS	5. VROUWEN EN MANNEN GELIJK	6. SCHIJN VERWATEREN EN TOEGANG TOT VEILIGE VOORZIENINGEN	7. DUURZAAME EN BELEENBAARE ENERGIE	8. EETSCHENLIJKE BANEN EN ECONOMISCHE GROEI	9. INNOVATIE EN DUURZAME INDUSTRIË	10. MINNER ONGELIJKHEID
11. VERKEER EN DUURZAME STEDEN	12. DUURZAME CONSUMPTIE EN PRODUCTIE	13. KLIMAATVERANDERING AANVAKSEN	14. BESCHERMING VAN ZEEËN EN OCEANEN	15. HERSTEL ECOSYSTEMEN EN BIJENKOMEN BIJVERSTUFT	16. VREDE, RECHTSPREKERIJ EN RECHTAARDELIJKHEID	17. PARTNERSCHAPPEN VOOR DE WERELD			

BUILDINGCHANGE
Global Goals at home and abroad

Weten welk Tweede Kamerlid zich voor welke SDG(s) inzet?

partos.nl/building-change

2. PCD instruments: Action Plan

- First Action Plan PCD 2016
- Renewed Action Plan PCD 2018
- Current priorities:
 - Fighting tax dodging and evasion
 - Sustainable-friendly trade agreements
 - Sustainable-friendly investment regime
 - Sustainable production and trade
 - Fighting climate change
- Yearly report to Dutch parliament
- Coordinating role within Dutch Ministry of Foreign Affairs in close cooperation with relevant other ministries.

2. PCD instruments: SDG Test

- Alteration of Integral Consideration Framework
 - Proportionality
 - Effectivity/efficiency
 - Effects on society/environment etc.
- Strong lobby from civil society since 2016
- In 2017 commitment from new minister for International Trade and Development Cooperation
- In 2018 development in three fields, by three different ministries
 - More attention for SDGs
 - Quality requirement on effects for developing countries
 - Quality requirement on effects for gender

2. PCD instruments: SDG Test

- The process
 - Plans for new policy/laws/regulation
 - Civil servant has to look at the consequences of proposed plans
 - Since 2019 also for consequences for developing countries and gender.
 - Concerning developing countries there are four questions
 - 1. Will there be impact? 2. What will the impact look like? 3. Which groups will be affected? 3. How to mitigate negatives and strengthen positives?
 - In this process decisions will be made about the scale of e.g. impact assessments and is explicit room for consultations
 - If needed adjustments should be made
 - High level interministerial discussions will be held before proposal is sent to parliament
 - The execution of this framework will be communicated in annex

2. PCD instruments: SDG Test

- A true policy coherence for development instrument!
 - For laws, policies and rules
- First development looks promising concerning developing countries
 - Room for consultations → room for early influence civil society
- Depends on work of civil servants, high-level interministerial discussions and monitoring MPs
- Civil society will make MPs aware of this new tool and how to use it to hold Minister accountable

3. ICSR covenants – civil society & government

- Not much cases about cooperation between the two
 - There is close contact between us and PCD focal point at MoFA
- Part of sustainable production and trade from Action Plan 2019
- Covenants on multiple themes such as textile, gold, food, wood and forest management etc.
- Cooperation between governments, private sector and civil society
- Very much debated! Voluntary vs. binding

2. PCD instruments: Action Plan

- Results in the field of tax and trade renegotiations (request of CID)
 - Fighting tax dodging and evasion
 - TA for tax authorities in developing countries
 - Renegotiation of bilateral tax treaties including anti-abuse provisions.
 - Many still consider NL as tax haven!
 - Sustainable-friendly trade agreements
 - EPAs: focus on monitoring existing EPAs
 - Sustainable-friendly investment regime
 - New Dutch model text investment treaties. More attention for sustainable development
 - ISDS vs. ICS (Investment Court System)

4. Q&A

